

Le 15 novembre 2021

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 15 novembre 2021, à 19 h.

Sont présent :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et conseillères suivants :
M. Simon Breton, Mme Johanne Morin, Mme Annick Lacroix-Maranda,
M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

Mme Maryane Bélanger, directrice générale, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

Dépôt des deux états comparatifs des revenus et dépenses prévus à l'art. 176.4 C. M. ou 105,4 L.C.V.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-11-01 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4 octobre 2021
5. Comptes à accepter
 - Octobre 2021
6. Avis de motion R 371-2021 Tarifs municipaux 2022
7. Avis de motion R 372-2021 Taux et compensations 2022
8. Avis de motion R 373-2021 Permis et certificats modifiant le R 336-2019
9. Offre de services — Cour municipale 2022 Cain Lamarre
10. Quote-part Transport Autonomie 2022
11. Acceptation budget Régie Intermunicipal 2022
12. Changement de signataires au compte
13. Programme de développement de l'offre touristique des parcs régionaux
14. Résultats appel d'offres — Déneigement stationnement église, presbytère et salle paroissiale
15. Alarme incendie aréna
16. Renouvellement plan sécurité civile
17. Offre de services – Plan intervention — Action PMU
18. Achat lance incendie
19. Achat portable et accessoire
20. Séance salle Optimiste
21. Fermeture bureau municipal — Période des fêtes

22. Contrat ménage 2022
23. Offre de services — Englobe phase 2 – 23^e Rue et rue Dumas
24. Mandat WSP
25. Engagement MELCC
26. Nomination Pro-maire
27. Nomination représentant Régie et son remplaçant
28. Tarifs salle paroissiale — FADOQ
29. Acceptation budget OMH
30. Rapports des comités
31. Période de questions
32. Levée de l'assemblée

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 21-11-02 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

- 21-11-03 Il est proposé par Mme Johanne Morin, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'octobre 2021 soient acceptés selon les chèques M2100034 à M2100037, C2100553 à C2100630 et L2100263 à L2000304 pour un déboursé total de 716 489,23 \$ incluant les salaires.

Je soussignée, Maryane Bélanger, directrice générale, confirme par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après projetées par le conseil de la susdite Municipalité de St-Côme-Linière.

Maryane Bélanger, Greffière-trésorière/Directrice générale

AVIS DE MOTION R 371-2021 TARIFS MUNICIPAUX 2022

Le conseiller, M. Alain Dumas, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 371-2021 concernant les tarifs municipaux 2022.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 372-2021 TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS 2022

La conseillère, Mme Johanne Morin, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 372-2021 concernant les taux de taxes et compensations 2022.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT R 373-2021 PERMIS ET CERTIFICATS MODIFIANT LE R 336-2019

Le conseiller, M. Jean-Denis Paquet, donne avis de motion et dépose le projet de règlement no 373-2021 concernant les permis et certificats.

OFFRE DE SERVICES — COUR MUNICIPALE

- 21-11-04 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter l'offre de services du 10 octobre 2021, présentée par la firme d'avocats Cain Lamarre, selon le tableau des prix soumis.

TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-ETCHEMIN

- 21-11-05 Il est proposé par Mme Johanne Morin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière adhère au service de transport adapté pour l'année 2022, qu'elle accepte de payer la contribution fixée à 6 717,15 \$, qu'elle accepte la tarification payée par l'utilisateur et qu'elle reconnaisse Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

QUOTE-PART RICBS 2022

- 21-11-06 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Johanne Morin et résolu unanimement que l'on accepte de payer 266 543,00 \$ de quote-part à la RICBS pour l'année 2022.

SIGNATAIRES AU COMPTE

- 21-11-07 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Johanne Morin et résolu unanimement que les signataires au compte de la municipalité auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce soient M. Gabriel Giguère (maire), M. Alain Dumas (pro-maire), Mme Maryane Bélanger (directrice générale) et Mme Caroline Lacombe (secrétaire-trésorière adjointe).

Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution financière.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE DES PARCS RÉGIONAUX

- 21-11-08 Il est proposé par Mme Johanne Morin, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que

Processus d'accréditation PaRQ non commencé

Conformément à la résolution 21-11-08 proposée par Mme Johanne Morin et secondée par M. Jean-Denis Paquet, au cours d'une séance tenue le 15 novembre 2021 à Saint-Côme-Linière, propose que nous, Municipalité Saint-Côme-Linière, nous engageons à entreprendre la démarche d'accréditation PaRQ sur confirmation de l'octroi d'une subvention, et à obtenir cette accréditation au plus tard à la date prévue du dernier versement de la subvention du Programme de développement de l'offre touristique des parcs régionaux (DOTPR).

- 21-11-09 Conformément à la résolution 21-11-09, M. Alain Dumas, appuyé par M. Steven Lebel, au cours d'une séance tenue le 15 novembre 2021, à Saint-Côme-Linière, propose que nous, Municipalité St-Côme-Linière, certifions que les renseignements fournis dans le présent formulaire et

dans les documents joints sont véridiques et complets, et que le présent engagement a été consigné dans les procès-verbaux de notre organisme. De plus, nous autorisons le Ministère à utiliser certains renseignements de nature stratégique aux fins d'études, de recherches et d'évaluations.

RÉSULTATS APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT ÉGLISE, PRESBYTÈRE ET SALLE PAROISSIALE

21-11-10 ATTENDU qu'un appel d'offres a été envoyé par invitation le 19 octobre 2021;

Le soumissionnaire est :

- Excavation Paul Jacques 10 711,40 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu que le contrat soit attribué à Excavation Paul Jacques, pour la somme de 10 711,40 \$ plus taxes, plus bas soumissionnaire conforme.

ALARME INCENDIE ARÉNA

21-11-11 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu que l'on accepte les offres de services de l'entreprise Alarme Zonetech, au coût de 2 894,13 \$ et 22 366,16 \$ plus taxes, pour répondre aux normes des assurances et avoir un système d'alarme incendie sécuritaire et réglementaire à l'aréna.

RENOUVELLEMENT PLAN SÉCURITÉ CIVILE

21-11-12 Attendu le dépôt de la mise à jour du plan des mesures d'urgence municipales en date du 1^{er} novembre 2021 et préparée conjointement par la municipalité et la Direction générale de la sécurité civile;

Attendu que le Conseil a pris connaissance de ce plan et s'en déclare satisfait ;

Attendu que le conseil juge opportun de procéder, dès maintenant, à l'adoption (mise à jour) du plan des mesures d'urgence municipales en sécurité civile ;

EN CONSÉQUENCE

PROPOSÉ PAR M. ALAIN DUMAS
ET SECONDÉ PAR M. JEAN-DENIS PAQUET

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Saint-Côme-Linière adopte le plan de mesures d'urgence en sécurité civile révisé le 1^{er} novembre 2021 ;

- Utilise ledit plan au besoin en situation d'urgence ;
- Qu'une copie soit remise aux responsables des services municipaux identifiés dans ledit plan.

OFFRE DE SERVICES — ACTION PMU

- 21-11-13 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Johanne Morin et résolu que l'on accepte l'offre de services de l'entreprise Action PMU, au coût de 5 720 \$ plus taxes, pour mettre en place les plans de mesures d'urgence de toutes les infrastructures municipales et les plans d'évacuation.

OFFRE DE SERVICES — BOIVIN ET GAUVIN

- 21-11-14 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu que l'on accepte l'offre d'achat de Boivin et Gauvin, au coût de 4 290,00 \$ plus taxes, pour l'achat de lances afin de remplacer celles désuètes.

ACHAT PORTABLE ET ACCESSOIRES

- 21-11-15 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Johanne Morin et résolu que l'on achète un portable et ses accessoires, au coût de 1 035,97 \$ plus taxes, chez Visionic Informatique Inc.

SÉANCE DE CONSEIL — SALLE OPTIMISTE

- 20-11-16 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que les séances de conseil aient lieu à la salle Optimiste à partir du 13 décembre 2021.

FERMETURE BUREAU MUNICIPALE — PÉRIODE DES FÊTES

- 20-11-17 Il est proposé par Mme Johanne Morin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on ferme l'hôtel de ville, du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022, pour la période des fêtes. Le bureau sera ouvert le 3 janvier 2022, dès 8 h. Tous les autres services de l'aréna et des travaux publics seront ouverts.

CONTRAT MÉNAGE 2022

- 21-11-18 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Mme Priscilla Boulet pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque, caserne et garage municipal) au montant de 8 000 \$ pour l'année 2022.

MANDAT WSP – MELCC

- 21-11-19 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on mandate la firme d'ingénieurs WSP à soumettre toutes demandes nécessaires au MELCC et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes.

ENGAGEMENT AU MELCC

- 21-11-20 Il est proposé par Mme Johanne Morin, secondé par Mme Annick Lacroix Maranda et résolu unanimement que l'on confirme l'engagement à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

NOMINATION PRO-MAIRE

- 21-11-21 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Johanne Morin et résolu unanimement que le conseiller M. Alain Dumas soit nommé pro-maire et que M. Jean-Denis Paquet soit son remplaçant au besoin.

NOMINATION REPRÉSENTANT REGIE ET REMPLAÇANT

- 21-11-22 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère soit nommé représentant de la Régie et que M. Alain Dumas soit son remplaçant au besoin.

TARIFS SALLE PAROISSIALE — FADOQ

- 21-11-23 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que le tarif de location des salles paroissiale ou Optimiste soit :
- Soirée entière (8 h à 3 h) 175,00 \$
 - Réunion syndicale ou après baptême (16 h à 18 h) 125,00 \$
 - Réunion (9 h à 12 h) 75,00 \$
 - FADOQ : gratuit (doivent faire leur propre ménage)

ACCEPTATION BUDGET RÉVISÉ 2021 DU 1^{ER} JUIN 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Côme-Linière a reçu une révision budgétaire pour l'année 2021, le 1^{er} juin, pour l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière, concernant le refinancement de l'hypothèque et/ou le financement à long terme de Remplacement, Amélioration et Modernisation (RAM-C) ;

	Budget approuvé précédent	Budget approuvé
Intérêts dette long terme RAM capitalisée	264 210 \$	318 731 \$
Amortissement dette long terme RAM capitalisée	480 613 \$	595 976 \$

Pour l'ensemble immobilier no.....

21-11-24 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Johanne Morin et résolu unanimement que la municipalité accepte le budget révisé de l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière tel que déposé par la Société d'habitation du Québec.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-11-25 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 52.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 13 décembre 2021, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Gabriel Giguère
Maire

Maryane Bélanger
Greffière-trésorière/Directrice générale